Élection législative - 17 et 24 mars 2013
2ème circonscription de l'Oise

FRONT DE GAUCHE

EMPÊCHONS LE MEDEF DE FAIRE SA LOI !

Pierre RIPART

Suppléant
Anthony AUGER

L'accord intitulé « sécurisation de l'emploi » conclu entre les organisations patronales et des organisations syndicales représentant une minorité de salariés, **signé sous la pression du gouvernement et contre l'avis de la CGT et FO, n'est en aucun cas une bonne nouvelle**. Sauf pour le Medef qui n'en espérait sûrement pas tant. Il sera examiné au Parlement.

Décryptage

Cet accord facilite les licenciements et évite les poursuites des employeurs. Il organise le chantage à l'emploi, aux mobilités forcées et piège les salariés avec le temps partiel. Il crée des CDI précaires ! L'ambition affichée de la « sécurisation de l'emploi » débouche sur la « sécurisation de la flexibilité et du licenciement ».

Les parlementaires du Front de gauche ne laisseront pas transcrire dans la loi une nouvelle régression sociale.

Le Front de gauche interpelle les parlementaires socialistes et écologistes chez qui cet accord est loin de faire l'unanimité.

ACCORD SUR « L'EMPLOI »

LES DÉPUTÉS DE GAUCHE DOIVENT VOTER CONTRE

Pour battre le MEDEF, votez Front de Gauche !

Défendre l'emploi et l'industrie

le Front de Gauche propose :

Des mesures pour les salaires et pour combattre la précarité avec une augmentation significative des salaires, le relèvement des minima sociaux, la limitation des CDD, les 35 heures réelles, la retraite à 60 ans et l'abrogation des lois ayant affaibli le code du travail.

Des nouveaux droits pour les salariés

Une loi d'amnistie des syndicalistes portant sur des faits commis à l'occasion de mouvements sociaux, d'activités syndicales et revendicatives. Trop de sanctions injustes ont été infligées à des hommes et des femmes qui ne défendaient que l'intérêt général, nos emplois, nos droits, nos libertés. Les empreintes génétiques doivent être retirées des fichiers de police et le refus de prélèvement ADN doit être amnistié.

Une loi pour interdire les licenciements boursiers. Il y a urgence à imposer une loi d'interdiction des licenciements économiques dans les entreprises en bonne santé financière. Cette loi permettrait de s'opposer aux licenciements des salariés de Merck-Organon, Goodyear, Sanofi, Petroplus, PSA…

Cette proposition du Front de Gauche a été votée par les sénateurs socialistes et écologistes en février 2012. Mais un an après, cette proposition n'a toujours pas été soumise à l'assemblée nationale !
Qu'attend le gouvernement ?

Et une sécurité sociale professionnelle assurant aux travailleurs privés d'emploi la continuité de leurs droits, financée en partie par une nouvelle contribution patronale.

Liquidation de productions utiles à notre pays ?

Notre région perd chaque jour des emplois et des productions utiles, comme l'usine Merck-Organon. Pourtant d'autres solutions peuvent être trouvées comme c'est le cas de la papeterie M-Real (Eure). Il y a urgence à voter des lois pour :

- donner de nouveaux droits aux salariés
- interdire la fermeture de sites
- nationaliser quand c'est nécessaire
- une réforme bancaire qui garantisse l'utilisation de la finance au service de l'économie productive.

Les candidats du Front de Gauche, Pierre Ripart et Anthony Auger interpellent Yves ROME, sénateur et président du Conseil Général de l'Oise

« Nous souhaitons qu'en tant que sénateur ayant voté la proposition de loi interdisant les licenciements vous interpelliez très vite le gouvernement à ce sujet. »

« Nous vous demandons d'étudier en urgence, en lien avec les salariés et leurs représentants, avec les élus locaux et le Comité de soutien, avec le Conseil Régional et avec l'Etat, comme pour M-Real, la possibilité d'une mesure de sauvegarde et de relance du site pharmaceutique d'Eragny-sur-Epte.**(250 emplois supprimés)**. »

Extrait de courrier envoyé le 13 février 2013

FRONT DE GAUCHE